

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25.09.2024

RÉTORSIONS CHINOISES : LES FILIÈRES ARMAGNAC ET COGNAC DEMANDENT AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS UNE SOLUTION NÉGOCIÉE

Les procédures croisées de l'Union européenne contre les véhicules électriques chinois et de la Chine contre l'Armagnac et le Cognac sont entrées dans une étape cruciale. Si l'Europe devait confirmer l'imposition de ses surtaxes dans les prochains jours, tout semble indiquer que la Chine répliquerait par l'imposition de surtaxes à l'importation sur l'Armagnac et le Cognac, qui perdront rapidement un marché essentiel pour eux et irremplaçable à court et moyen terme. L'impact sur les filières et les territoires concernés sera immédiat et dramatique.

Réunis lors d'une manifestation organisée à Cognac le 17 septembre dernier les représentants de l'Armagnac et du Cognac ont une nouvelle fois alerté les pouvoirs publics sur la catastrophe annoncée.

À l'occasion de plusieurs rencontres à Matignon et à l'Élysée, deux demandes très concrètes ont été formulées par les représentants de nos filières :

1. La France devra demander le report du vote européen sur les véhicules chinois, afin de donner du temps à la négociation.
2. Une solution négociée écartant l'application de toute surtaxe sur nos produits en Chine doit être activement recherchée par la Commission européenne qui doit faire des propositions en ce sens.

Ces demandes ont été directement transmises au Premier ministre dont la venue à Cognac, pour aborder le plan d'action à court terme qui devrait en découler, a été évoquée.

Nos filières, malgré les vendanges en cours, demeurent totalement mobilisées sur un sujet dans lequel elles sont prises en otage et dont leur pérennité dépend. Elles attendent des réponses concrètes et très rapides.

CONTACTS PRESSE

BNIC

Valérie Mabin / Claire Caillaud
06 86 38 57 09 / 06 82 44 70 04
vmabin@bnic.fr / ccaillaud@bnic.fr

FEVS

Nathalie Costa
06 37 32 90 12
contact@nathaliecosta.com

BNIA

Olivier Goujon
06 89 01 65 67
olivier.goujon@armagnac.fr